



## CONSEIL MUNICIPAL

### Séance du Lundi 18 octobre 2021

Salle du conseil municipal, espace Anna Marly – 19h00

# ORDRE DU JOUR

- Désignation du/de la secrétaire de séance.
- Adoption du procès-verbal de la séance du 30 juin 2021.
- Décisions prises dans le cadre de la délégation du conseil municipal à Monsieur le Conseiller Départemental-Maire.
- Délibérations.
  - **CITOYENNETE**
    - 2021-XX Mise en place d'un Appel à Projet Citoyen
    - 2021-XX Adhésion à l'association IMAD pour la jeunesse et la paix
    - 2021-XX Création d'un Conseil des Jeunes pour le Climat et les Solidarités
  - **EDUCATION**
    - 2021-XX Adhésion de la commune de Saint Jean de la Ruelle au GIP RECIA (Région Centre Interactive)
  - **ANIMATION URBAINE**
    - 2021-XX Convention avec la CAF au titre de l'Aide Complémentaire à la Prestation de Service pour les Accueils de Loisirs (ACALAPS)
  - **AMENAGEMENT - AFFAIRES FONCIERES**
    - 2021-XX Aliénation d'une parcelle située rue de la Jeunette
    - 2021-XX Acquisition d'une parcelle située rue de la Jeunette
    - 2021-XX Aliénation d'une propriété bâtie située 50 rue des Fontaines
  - **FINANCES**
    - 2021-XX Budget principal-Décision modificative n°1
    - 2021-XX Crise sanitaire – Versement d'une subvention exceptionnelle au SIRCO
    - 2021-XX Aliénation de la propriété sise au 39 rue Jean Jaurès - Accord transactionnel avec la SCI Reysam
  - **RESSOURCES HUMAINES**
    - 2021-XX Convention de mise à disposition d'un agent titulaire auprès du département de la Corrèze
    - 2021-XX Convention de mise à disposition d'un agent métropolitain dans le cadre de travaux d'aménagement de voirie municipale
    - 2021-XX Revalorisation de la gratification des stagiaires
    - 2021-XX Modification du tableau des effectifs permanents
- Questions diverses.

#### **Rappel**

Pour toutes délibérations, les documents complémentaires disponibles peuvent être consultés par les élu.e.s auprès de la Direction Générale des Services.

Les questions à poser ou les modifications concernant le compte rendu d'une réunion précédente doivent être formulées par écrit et remises à Monsieur le Conseiller Départemental-Maire avant le **Vendredi 15 octobre 2021 – 12h.**

#### **Rapporteur.e.s:**

**O. MAIGRE-BELLIZIO**

**E. CAKIR**

**N. HAMEAU**

**O. MAIGRE-BELLIZIO**

**P. LAVAL**

**C. CHAILLOU**

**C. CHAILLOU**